



Comité de Seine-Maritime de Tir à l'Arc

Correspondant : **Jean-Charles DEMARES**
4 Chemin du Pont Meunier
27520 Bosc Regnoul en Roumois
Tél/Fax. : 02.32.56.12.41

Bosc Regnoul en Roumois, le 27 novembre 2007

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE LA SEINE-MARITIME DU DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2007 à Saint Valéry en Caux

Le Président du Comité Départemental de la Seine-Maritime de Tir à l'arc, Monsieur Pierre-Luc BILLIEZ remercie toutes les associations présentes et notamment Monsieur Marcel CLET, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Monsieur Gérard MAUGER, Maire de Saint Valéry en Caux, Monsieur Lionel CANU, Adjoint au Maire Chargé des Sports, déclare l'Assemblée Générale ouverte, le quorum étant atteint avec 28 clubs présents sur 37, représentant 103 voix sur 116. Il présente les excuses de Monsieur Didier MARIE, Président du Conseil Général de Seine-Maritime et de Monsieur Jean-François MAYER, Vice-Président chargé du Sport, de Monsieur Philippe BOUCLET, Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc et de Monsieur André NOEL, Président de la Ligue de Normandie de Tir à l'Arc, tous retenus par d'autres obligations, Monsieur Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Député, Jacky HELOURY, Conseiller Général.

CLUBS PRESENTS :

ROUEN « Roy Guillaume »
PETIT COURONNE
ROUEN ARC CLUB
FECAMP
LE HAVRE «CHTA »
MONT SAINT AIGNAN
NOTRE DAME DE GRAVENCHON
BIHOREL
BRACQUEMONT-BELLEVILLE
EPOUVILLE
YVETOT
GRAND QUEVILLY
PREAUX
SAINT MARTIN EN CAMPAGNE

Le HAVRE GRAND COLMOULIN
OFFRANVILLE
SOTTEVILLE LES ROUEN
PAVILLY
AUMALE
SAINT VALERY EN CAUX
SAINT AUBIN LES ELBEUF
CAUDEBEC EN CAUX
AUFFAY
GRAND COURONNE
AMFREVILLE LA MIVOIE
LUNERAY
VIEUX ROUEN SUR BRESLE
NEUFCHATEL EN BRAY

CLUB ABSENT :

SAINT NICOLAS D'ALIERMONT
SAINT ROMAIN DE COLBOSC
MAROMME

SAINTE ADRESSE
BEUZEVILLE LA GRENIER

CLUB EXCUSES :

FERRIERES EN BRAY

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Nous avons terminé l'année 2006-2007 avec 1345 licenciés, soit une diminution d'un archer. Les clubs quant à eux, sont toujours 36. La semaine dernière, il y avait déjà 1218 licenciés enregistrés à la FFTA.

Peu de changements sont intervenus chez les Présidents : Robert BLOT à Rouen Roy Guillaume, Dominique COTTE à Montivilliers

Nous souhaitons la bienvenue à tous ainsi qu'aux nouveaux archers.

Administratif :

Tous les dossiers habituels, de subventions notamment, sont à jour et nous renouvelons cette année encore avec le Département de Seine-Maritime une convention d'objectifs pour une durée de 1 an. La Commission départementale du CNDS a augmenté les crédits CNDS du CD de même que ceux des clubs, dossiers que je j'ai personnellement soutenu auprès de la DRDJS afin de l'informer au mieux de la situation de chaque club. Je tiens à rappeler ici la tâche du Secrétaire Général du CD, Jean-Charles Démares, qui me représente souvent dans les réunions de la région rouennaise, du CDOS notamment puisqu'il en est aussi le Secrétaire Général.

Comme les années précédentes le CD76 a aidé à la formation par une aide directe pour l'ensemble des formations arbitre, initiateur et autres et depuis cette année, le CD doit donner un avis motivé sur toutes les demandes de subventions faites auprès du Département

Je tiens de nouveau cette année à remercier Nicolas VARNIERE, Expert comptable, membre du club d'Epouville, qui après avoir remis de l'ordre dans nos comptes l'année dernière, a poursuivi sa tâche de vérificateur aux comptes avec tout son professionnalisme qu'on lui connaît, et je crois que nous pouvons lui dire un grand « merci ».

Enfin, je rappelle que l'organisation d'un concours officiel est subordonnée à la présence dans le club d'au moins un arbitre titulaire, adulte ou jeune, ainsi qu'à la représentation du club aux assemblées générales de Ligue. Les dérogations sont données à titre exceptionnel par le Président, André NOEL.

Concours jeunes :

Cette année encore, nous avons bénéficié dans ce domaine de l'aide du Département de Seine-Maritime. Je tiens cependant à rappeler que ces compétitions pèsent lourdement dans le budget du CD. Nous pouvons nous féliciter du retour du succès de ces compétitions, tant au niveau du nombre de compétiteur que de l'intérêt qu'elles suscitent auprès de certains organisateurs. La participation à hauteur de 3€ par archers ne semble toujours pas constituer un handicap, je vous propose donc de la maintenir à ce niveau, le CD prenant en charge, sur facture, les frais d'organisation. Je tiens d'ailleurs à ce sujet à vous proposer de mettre gratuitement à disposition de club organisateur, le Chronotir récemment acheté par le CD, hormis la caution habituelle, qui je vous le rappelle n'est pas encaissée. Pour des raisons comptables, la participation aux frais de maintenance de 30 e sera mentionnée cependant en recettes et dépenses sur les bilans.

Championnat de France 3D par équipe départementale :

Je laisse le soin à Robert de vous expliquer les raisons de notre forfait de cette année.

Championnats départementaux :

Le détail vous en est donné par Patrice Charlet mais tous ont été parfaitement organisés. Je tiens à féliciter les clubs organisateurs et les lauréats.

Championnats de ligue :

Je tiens aussi à rappeler les très bons résultats obtenus par la Seine-Maritime au championnat de ligue par équipes départementales qui s'est déroulé à Flers en février dernier. Cela fait maintenant 4 ans que nous plaçons toutes nos équipes sur les podiums, et bien souvent sur les plus hautes marches. Comme l'année passée, grâce à l'aide du Département de Seine-Maritime, nous avons en effet envoyé 4 équipes qui se sont très bien comportées : Equipes « Jeunes », « Poulies » et « Espoir » : premières, Equipes « Elite »: secondes, confirmant ainsi que notre département demeure à un excellent niveau au sein de la ligue de Normandie.

Je rappelle ici les noms des archers sélectionnés en équipes départementales :

EQUIPE CLASSIQUE ELITE

Nom	Prénom	Cat	Club
FESSARD	MICKAEL	S	PETIT COURONNE
BILLIEZ	PIERRE LUC	V	SAINT VALERY EN CAUX
DUBOC	BRIGITTE	S	SOTTEVILLE LES ROUEN
RIEUNEAU	CHRISTOPHE	S	SAINT VALERY EN CAUX
PROUHARAM	DOMINIQUE	S	GRAND COURONNE

EQUIPE CLASSIQUE ESPOIR

Nom	Prénom	Arme	Club
EUDE	BENOIT	CL	GRAND COURONNE
QUEMIN	SEBASTIEN	CL	PETIT COURONNE
GODFRIN	JEAN-CLAUDE	CL	PETIT COURONNE
ANGOT	THERESE	CL	PETIT COURONNE
COQUELIN	MICHEL	CL	PETIT COURONNE

EQUIPE CLASSIQUE JEUNE

Nom	Prénom	Arme	Club
GERARD	REMI	CL	LE HAVRE
LHEUREUX	JEANNE	CL	MONT ST AIGNAN
SEBIRE	PAUL	CL	SOTTEVILLE LES ROUEN
QUIBEL	ALEXIS	CL	ST AUBIN LES ELBEUF
BENARD	MARION	CL	GRAND QUEVILLY

EQUIPE POULIES

Nom	Prénom	Arme	Club
BUQUET	BENOIT	CO	PETIT COURONNE
LECAUCHOIS	CHRISTOPHE	CO	GRAND COURONNE
JUHEL	FREDDY	CO	NOTRE DAME DE GRAVENCHON
CHANOT	JENNIFER	CO	NOTRE DAME DE GRAVENCHON
RIOULT	MURIEL	CO	NOTRE DAME DE GRAVENCHON

Autre manifestation :

Le désormais traditionnel **Challenge du Conseil Général**, s'est déroulé à Forges, et c'est la CHTA du Havre qui l'a remporté. La onzième édition aura lieu à Notre Dame de Gravenchon. Je tiens à ajouter à son propos qu'il est inutile pour le club « organisateur » de demander une subvention exceptionnelle au Département car les frais sont reversés directement par le CD.

Les clubs ont aussi animé de nombreuses manifestations sous l'égide du Département comme la fête du Sport à Mauquenchy, les opérations « Printemps Sports Nature » etc....

Que tous les organisateurs, bénévoles, arbitres et archers soient ici remerciés.

Rapport des commissions :

Sportives (Patrice CHARLET)

Le championnat départemental s'est déroulé à Saint Martin en campagne sur sélection, nous disposions de 128 places. J'ai préparé les feuilles de marques pour tout le championnat. Je pense que tout c'est bien déroulé puisque je n'ai eu aucune remarque particulière.

Prochain championnat à Saint Valéry en Caux les 2 et 3 février 2008 sur sélection. Nombre de place disponible 112 soit 16 places de moins que l'an dernier.

Les archers seront en présélection sur le suivi des concours. Afin de faciliter la sélection finale, les archers devront s'inscrire sur les feuilles de pré inscriptions ou sur le site. Les archers qui ne seraient pas sur cette liste pourront s'y inscrire (sélection 3 concours)

Il faut savoir que le choix du nombre de participant dans chaque catégorie devient un peu plus compliqué chaque année, augmentation des archers dans des catégories (vétérans, super vétérans)

CHALLENGE DU DEPARTEMENT

Le 12^{ème} challenge s'est déroulé à Forges les Eaux. Nous avons pu retenir 14 équipes, 18 équipes qualifiées sur 26. Prochain trophée à Notre dame de Gravenchon. 13 équipes retenues.

La commission sportive a traité les compétitions de la Seine-Maritime et quelques scores effectués hors département ce qui représente environ 3000 résultats.

- retour des niveaux. Il n'est plus possible de gérer les niveaux de votre concours avec result'arc, pour vous simplifier la vie Alain LAVISSE a créé un fichier excel qui traite le classement par niveaux avec les résultats définitifs de result'arc (site archer du colombier)
- l'organisation du Championnat Départemental en salle ainsi que les qualifications.
- la sélection des archers pour le championnat départemental.

Formation (Agnès HURE)

Un **stage élite** s'est déroulé au CRJS de Yerville. Il a eu lieu le samedi 12 novembre 2005, 12 archers étaient présents (représentant 4 clubs ou compagnies). Ce stage fut animé par Elisa TULLI – cadre technique de la ligue de Normandie.

Un **stage jeune** s'est déroulé au CRJS de Yerville. Il a eu lieu le dimanche 4 décembre 2005, 25 jeunes étaient présents (représentant 6 clubs ou compagnies). Ce stage fut encadré par 5 personnes dont à Mr BELLANGER, qui avait sollicité le CD 76 lors de sa formation.

Comme les années précédentes, nous sollicitons les présidents afin qu'ils nous transmettent les noms des jeunes qui souhaitent participer aux stages organisés par la commission formation.

Pour chaque stage prévu, les jeunes seront sélectionnés, ils recevront une convocation et devront répondre par coupon. Le Président sera informé par courrier du nom des jeunes de son club qui se rendront au stage.

Pour les stages adultes, classiques ou poulies, la commission est ouverte à toute proposition de formation. Si vous avez des besoins particuliers, n'hésitez pas à nous les faire connaître.

Cette année, nous solliciterons Elisa TULLI pour l'encadrement de plusieurs stages adultes et jeunes.

Un grand merci à tous les bénévoles, élus du CD76 et archers, qui répondent présents tout au long de l'année pour l'encadrement des stages.

Jeunes (Grégory DUHAMEL)

Cette année, 4 concours « Spécial Jeunes » ont été organisés dans notre Département soit un total de 258 jeunes archers qui se sont affrontés amicalement. Je tiens à féliciter tous les participants mais surtout tous les organisateurs de ces manifestations. Ces organisateurs qui mettent tout en œuvre pour recevoir au mieux nos jeunes archers. Une mention Spéciale au club de Sotteville les Rouen qui suite aux aléas de la météo a su réagir rapidement changeant son pas de tir outdoor en un pas de tir indoor. Juste une remarque pour vous signaler que les clubs présents lors de ces concours sont souvent les mêmes.

Voici un petit récapitulatif des différents concours :

- Le 11 Février 2007 LE HAVRE, 99 participants représentant 14 clubs ou compagnies
- Le 07 Avril 2007 EPOUVILLE, 81 participants représentant 14 clubs ou compagnies
- Le 27 Mai 2007 SOTTEVILLE LES ROUEN, 32 participants représentant 7 clubs ou compagnies
- Le 02 Juin 2007 OFFRANVILLE, 46 participants représentant 12 clubs ou compagnies

La réglementation pour ces concours « Spécial Jeunes » à changer au 1^{er} Septembre 2006. Nous nous sommes adaptés à cette nouvelle réglementation aux concours de Sotteville les Rouen.

Les changements sont les suivants :

- Pour les poussins, plus de tir sur cible ludique mais tir à 10 M sur blason de 122 cm
- Pour les Juniors, ils sont de nouveau acceptés dans ces concours.
- Il n'y a plus de mixité dans les catégories (selon moi) voir la réglementation

Il y a plusieurs possibilités de déroulement c'est-à-dire :

- Soit la rencontre se déroule en 2 séries de 7 volées de 3 flèches
- Soit la rencontre se déroule en 1 série de 10 volées de 3 flèches suivies de finales en round.

Le C.D 76 avait décidé lors de l'Assemblée Générale du 21 Novembre 2004 que la rencontre devait se dérouler en 2 séries de 7 volées de 3 flèches cette décision est maintenue pour la saison 2007/2008

Comme la saison passée, je regrette que les clubs de tir nature ne se soient pas désignés pour accueillir nos jeunes dans le cadre du règlement « Rencontres Jeunes sur parcours découverte. (le règlement est disponible dans le passeport jeune). Votre discipline est en plein essor, il est dommage que nos archers ne profitent pas de vos structures.

Encore comme la saison passée, je tenais à vous signaler que j'ai communiqué à la Ligue de Normandie de tir à l'arc 18 noms de jeunes archers du département afin qu'elles ou ils participent à la détection régionale. N'ayant pas plus d'information sur cette détection, je ne peux vous en dire plus et je trouve encore cela dommage.

Pour finir, j'ai proposé au Comité Départemental lors de notre réunion du 14 Septembre 2007, la création d'une Equipe Technique Départementale, afin de palier au manque de formation aux jeunes et moins jeunes archers du département. En effet, le C.D 76 a été incapable de proposer ou d'organiser le moindre stage de tir à l'arc courant cette saison. Je trouve cela inacceptable pour un grand département comme la Seine-Maritime (environ 1350 licenciés). Ce projet a été débattu (malgré qu'il n'apparaisse pas dans le compte rendu de cette réunion), il consistait (dans les grandes lignes) à la création de 2 postes de Cadre Technique Départemental rémunérés à la base de 20 heures d'intervention mensuelles soit sur différents stages organisés par le C.D ou soit sur le déplacement ponctuel dans nos structures. (le projet est disponible ici)

Il a été préféré l'organisation de 3 stages pendant la saison encadrés par un B.E.

Avant la date d'aujourd'hui, je souhaitais démissionner de mon poste au sein du C.D 76, je trouve qu'il y a un manque de cohésion et d'implication auprès de certains membres du bureau. Après dialogue avec notre président, je vais finir mon mandat mais je souhaite à rappeler aux membres du bureau du C.D 76 que même si nous sommes tous des bénévoles, nous avons été avant tout volontaire et élus à la majorité des voix par cette assemblée.

Arbitres (Bruno JOLY)

Cette année sportive écoulée a été une saison en demi-teinte pour la commission, la fédération n'ayant pas fait de modification de règlement (1 seule mise à jour du manuel de l'arbitre). La Ligue pour sa part connaissant des soucis de santé à répétition (maladie, maternité, maladie) a effectué l'indispensable. Seule, la formation des futurs arbitres a continué normalement son cheminement.

Comme je vous l'avais déjà annoncé, la Fédération s'appuie sur la technologie informatique que représente internet pour diffuser ses informations obligeant par la même les arbitres à consulter régulièrement le site de la fédération. La Ligue de Normandie procède de même dans le suivi des « infos arbitrages ».

Dans un tout autre domaine, l'équipement des arbitres. Après la parka, le « guide de l'arbitre ». Les Arbitres s'étant rendu au recyclage à Houlgate ont reçu la mallette de l'arbitre. Celle-ci avait été prévue par la Commission Départementale, mais la ligue nous a « piqué » le projet.

La Fédération, de son côté, a sorti une nouvelle tenue en rouge et noir, dont ont été dotés les arbitres lors de l'Assemblée Générale de Ligue

La commission compte continuer dans l'équipement des arbitres en s'orientant vers le matériel spécifique.

Cette saison six candidats ont suivi la formation d'arbitre fédéral, et un jeune a suivi la formation arbitre jeune. Deux arbitres stagiaires préparent leur option.

Les effectifs pour notre département sont actuellement de trente trois arbitres fédéraux, dont trois arbitres assistants et deux arbitres jeunes. Le corps des arbitres de Seine-Maritime ayant perdu cette année plusieurs membres : un arbitre fédéral et cinq arbitres jeunes atteints par la limite d'âge. Un seul jeune à ce jour continue la formation fédérale.

Les arbitres jeunes peuvent arbitrer des compétitions salle à partir de 16 ans mais ils perdent leur titre d'arbitre à leurs 18 ans s'ils n'ont pas enchaîné sur une formation d'arbitre fédéral.

Et certains clubs n'ont toujours pas d'arbitres et ne peuvent de ce fait accéder à l'organisation de compétitions. Un rappel, la Fédération exige en 2009 qu'il y ait un arbitre minimum par club.

Je rappelle aux Présidents de Clubs qu'ils doivent communiquer et répercuter les informations et les règlements internes de la Ligue, notamment concernant les Championnats

Rapport financier :

Le trésorier a présenté les comptes de la saison 2006/2007 suivants les documents qui ont été remis à chaque club au début de l'Assemblée Générale et demande s'il y a des questions. Aucune question

Rapport du Vérificateur aux comptes (Nicolas VARNIERE)

VARNIERE Nicolas
18 Chemin de la Clinarderie
76290 MONTIVILLIERS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2007

Messieurs Mesdames,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, je vous présente le rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2007 sur le contrôle des comptes annuels du comité départemental de Tir à l'arc de Seine Maritime

1° Opinion sur les comptes

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que vos comptes fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

2° Certification

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du comité à la fin de cet exercice.

Le mardi 16 octobre 2007
Nicolas VARNIERE

Quitus au Trésorier :

Suite au rapport du vérificateur aux comptes, les comptes sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

Budget prévisionnel :

Le Trésorier présente le budget prévisionnel de la saison 2007/2008 (documents remis aux clubs comme indiqué ci-dessus).

Aucune question n'étant soulevée, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité sauf deux abstentions

Cotisations et montant des licences :

Le Président propose de maintenir les tarifs de l'an passé.

Récompenses des Archers médaillés en Championnat de France pour la saison 2006/2007 :

Je tiens tout d'abord à féliciter les podiums qui m'ont été signalés pour l'année sportive 2006-2007 et que nous allons récompenser mais aussi à signaler que je suis ré-intervenu à de multiples reprises, y compris au niveau du CODES où je représente les sports individuels, mais en vain, auprès de plusieurs services du Département pour dire combien leur politique de récompense nous paraissait injuste, notamment en ce qui concerne les jeunes benjamins et minimes. En effet, ces jeunes (comme les vétérans et super vétérans d'ailleurs) sont exclus d'office des listes des athlètes qui « ont fait honneur au Département », or ce sont bien souvent eux dont les familles font le plus d'efforts, financiers notamment, pour acheter du matériel adapté à leur taille et à leur puissance, pour les accompagner dans les déplacements etc...et dans notre discipline, par exemple, l'une des athlètes les plus méritantes, est une Minime !

Premier :	Morice Sabine	JFCO	d'Yvetot en salle
	Juhel-Chanot Jennifer	SFCO	de Notre Dame de Gravenchon en 2x50
	Mamich Chantal	VFCO	de Plateau-Est en Fita
	Brument Jocelyn	CH	de Roy-Guillaume en Nature
	Anthony Nouvel	JHCO	de Val de Bresle en Beursault
	Didier Berthiau(H)	SH	de Sotteville lès Rouen en salle
	Michelle Elard(H)	SVF	de Petit-Couronne en salle
	Lauréna Villard	MF	de la CHTA en Beursault
Second :	Carole Raout	SF	de Pavilly en Nature
	Lecauchois Morgan	JHCO	de Grand Couronne en salle et en Fita
	Raymond Baillon	SVH	de Rouen en Beursault
	Brigitte Duboc	SF	des Archers Sottevillais en Salle
	Pierre-Luc Billiez,	VH,	des Archers Valeriquais, en Salle et 2x50
	Joelle Gouret(H)	VF	de Petit-Couronne en salle
Troisième :	Vincent Aubert	SHCO	de Pavilly en 3D
	Sébastien Roger	SHCO	de Pavilly en 2x50
	Jean-Louis Maumene	VH	de Ferrières en beursault
*2007	Didier Berthiau	SH	se Sotteville lès Rouen en extérieur

Ratification de la précédente Assemblée Générale.

Le Président demande à l'Assemblée de ratifier l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Vieux Rouen sur Bresle le 25 novembre 2006. Aucune remarque. Vote à l'unanimité.

Questions diverses :

Le Président donne la parole à Marie FLORENTIN, en vue de donner une nouvelle explication sur le plan d'équipement départemental. Il est convenu que les Clubs doivent faire parvenir au Président avant le 31 janvier 2008 leur plan.

Date et lieu de la prochaine AGO :

Le président demande à l'Assemblée si un club est candidat à l'organisation de la prochaine Assemblée Générale électorale, le dimanche 23 novembre 2008. Le club d'Yvetot s'est proposé. Accepté à l'unanimité
L'Assemblée est close à 12 heures 45

LE PRESIDENT



P.L. BILLIEZ

LE SECRETAIRE GENERAL



J.C. DEMARES